

La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 76 MARS 2010.
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT -
- Directeur de publication : Y. Anglaret - Dépôt légal : 1^{er} trim. 2010

Inquiétudes pour TREMONTEIX

Les récentes polémiques sur la prolongation des fouilles archéologiques de l'emprise du futur Carré Jaude 2, abondamment relayées dans la presse (voir notamment l'article d'INFO page suivante) continuent d'envenimer le débat sur la recherche archéologique locale. A ce sujet, le Préfet et les fonctionnaires du Ministère de la Culture ont fait prévaloir l'intérêt général et scientifique sur l'aspect financier immédiat. Nous espérons qu'en ce qui concerne le site de Trémonteix, ces mêmes autorités auront cette même volonté.

Or, lors d'une récente conférence de presse, le responsable du Service Régional de l'Archéologie, M. Letterlé, a tenu des propos qui nous inquiètent. En effet, que sous-entend ? « *On ne va pas dépenser nos maigres forces pour des sites mal conservés* » alors que les diagnostics de l'INRAP n'ont porté que sur 40% des parcelles de la ZAC de Trémonteix. Il s'avère pourtant que les phases de diagnostic ont révélé des vestiges importants démontrant une occupation du Néolithique à la période médiévale.

Comment ne pas s'interroger, alors que le démarrage des travaux de la ZAC approche, qu'aucun appel d'offre, à notre connaissance, n'ait encore été lancé pour la réalisation des fouilles !

Et ne veut-on pas occulter, avec ces « *sites mal conservés* », le second âge du Fer, celui-ci étant véritablement tabou dans le périmètre des Côtes ?



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Site internet :
www.gergovie.fr
e-mail :
ascot@gergovie.fr



VOIR EN PAGE 14

Risque de 'pollution archéologique' aux latrines romaines du Carré Jaude 2



SOMMAIRE

Editorial.....	1
Ces chères latrines.....	2
Les monnaies gauloises....	3 à 11
Les rendez vous de l'ASCOT	12.13
Brèves.....	14

Ces chères latrines

Le journal INFO du 15 02 2010

On continue de parler des latrines romaines de Jaude, et au prix fort.

Ah qu'il est doux d'être seul à faire le devis ! L'Inrap- Institut national de recherches archéologiques préventives, a présenté la note aux Clermontois pour les fouilles « complémentaires » sur le chantier du Carré Jaude 2 : environ 500.000 euros (334.122 euros TTC pour les fouilles, non compris les terrassements et la remise en état du parking). Et l'on va fourrager des latrines et un ou deux bassins « probables », pompeusement promu « édifice monumental de la ville antique ». Le chantier concerne un périmètre de dix mètres par deux, à l'angle de la rue Bonnabaud et de l'avenue Julien, et pourrait être la partie visible d'un « ensemble prestigieux tout en marbre sculpté ». Les fouilles doivent durer deux mois, voire plus en cas de découverte importante... qui pourrait alors amener une inscription ou un classement du site (avec de lourdes conséquences pour le voisinage).

Le Préfet Patrick Stéfani, qui a présenté ce nouveau chantier avec Frédéric Letterlé, conservateur régional de l'archéologie, a insisté sur la « réactivité et la célérité des services de l'Etat », et s'est défendu de retarder la construction du Carré Jaude 2. Il a aussi annoncé l'extension à l'ensemble de la ville de Clermont-Ferrand du diagnostic archéologique préalable à un chantier, selon six zones de classement. Egalement, il propose au Conseil général de mettre en place un service départemental de l'archéologie préventive, « qui s'auto-financera en facturant ses diagnostics ».

Fin janvier, dans un courrier au Préfet, Serge Godard le maire de Clermont-Ferrand a fait part « du coût déjà supporté par la ville », de 1,8 millions d'euros, non compris les terrassements et travaux de reconstruction du parking pour les fouilles de 2009...Le maire souligne « les effets pénalisants induits par les fouilles sur les opérations d'aménagement », et les coûts supplémentaires. Il signale en outre : « plusieurs projets ont été purement et simplement abandonnés l'année passée » pour ces raisons, et que cet état de fait « est devenu une véritable préoccupation pour l'équipe municipale, comme pour les professionnels de l'aménagement ». Le fond de Jaude a été fouillé en 1980 préalablement à la construction du Centre Jaude, en 1995 (Carré Jaude 1), et durant huit mois l'an dernier. On a ici englouti une somme monstrueuse sans que l'on ait trouvé grand-chose. Rien à voir avec la richesse de sites comme Corent, ou Trémonteix.

« MAIGRES FORCES » A TREMONTEIX

Justement, sur ce dernier site, Frédéric Letterlé est moins disert. Il a toutefois précisé que les diagnostics de l'Inrap effectués en urgence sur un parcellaire partiel, portant sur seulement 40% des terrains, ont notamment révélé des vestiges exceptionnels du Néolithique (- 6.000 av JC), et de l'âge du bronze (-2.500 av JC). Selon d'autres sources, le site renferme aussi du 1^{er} âge du fer (-900 av JC), du 2^{ème} âge du fer (de - 600 à notre ère), plusieurs bâtiments d'un habitat gallo-romain formant un ensemble sur plus de deux hectares, et du médiéval ! On le sait : Trémonteix et les Côtes de Clermont, à l'origine du peuplement de Clermont-Ferrand, ont été habités sans discontinuer du néolithique à l'an 400 de notre ère.

« On va essayer de faire porter les fouilles sur les endroits qui nous paraissent les plus significatifs. On ne va pas dépenser nos maigres forces pour des sites mal conservés. C'est une décision pesée, et approuvée par la communauté scientifique », a poursuivi le responsable de l'archéologie. Bien voyons, le site emblématique de Trémonteix a le tort d'être situé sur les flancs des Côtes de Clermont. Un lieu absolument tabou, car grand rival du Gergovie officiel pour la fameuse bataille, et qui dérange les thèses établies de l'archéologie.

Voilà qui mériterait sans nul doute toute l'énergie, la communication, et les moyens financiers déployés au fond de Jaude, qui pour deux millions d'euros ont révélé une place publique, un socle de monument...et des latrines comme il en existe dans toute l'Europe romaine.



J-J A

Les monnaies gauloises des Côtes de Clermont

DÉCOUVERTE DES MONNAIES

Dix monnaies gauloises, toutes en bronze, furent découvertes par P. Eychart au cours de ses travaux archéologiques sur le plateau des Côtes de Clermont. Elles ont été inventoriées par le Musée Bargoin (voir tableau page 4).

Il s'agit de huit monnaies arvernes – quatre monnaies « au renard », deux potins « au long cou », une monnaie à légende IIPOS « à la cigogne », une monnaie à légende ADCANAVNOS – ainsi que deux monnaies émises par la *civitas* des Bituriges cubi (Berry actuel) dites « au cheval et aux trois annelets ».

Le onzième numéro concerne une énigmatique pastille de plomb dont nous verrons qu'elle n'est pas l'objet le moins intéressant.

❖ Contexte des découvertes

La plupart de ces monnaies furent trouvées, hors contexte stratigraphique, dans les déblais des fouilles et sondages de la « zone haute » ou « secteur du temple » (voir plan page 11). Les archives de P. Eychart étant en cours d'étude nous ne pouvons actuellement préciser le lieu exact de découverte pour chacune des monnaies.

Néanmoins, neuf d'entre elles peuvent être approximativement situées :

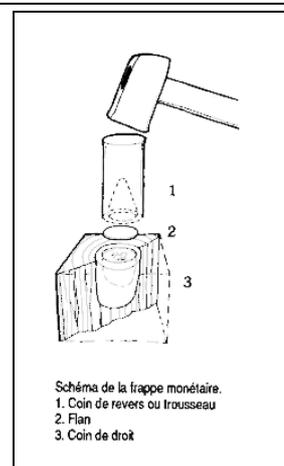
- Deux monnaies découvertes sous le dallage à proximité d'une base de colonne du « péristyle » situé à l'est du temple. Sur son cahier de fouilles, P. Eychart note « un oiseau ? ». Il s'agit donc très vraisemblablement de la monnaie à légende IIPOS « à la cigogne », l'autre étant sans doute une monnaie « au renard ».
- Vers ce même mur (aux bases de colonnes), deux monnaies trouvées hors contexte et identifiées par F. Malacher comme étant bituriges. Ce sont sans aucun doute les monnaies « au cheval et aux trois annelets ».
- Dans les déblais de terre provenant du « péristyle », deux monnaies « au renard ».
- Aux abords est du temple, dans la couche de terre recouvrant un dallage et comprenant du mobilier archéologique mélangé (datant du néolithique au gallo-romain), un potin « au long cou ».
- Dans la « zone basse » ou « secteur artisanal », sur la fouille n°34, à 0,60 mètre de profondeur dans un niveau de La Tène finale, « deux monnaies en bronze des arvernes » (EYCHART - 1987) : une monnaie « au renard » et la monnaie à légende ADCANAVNOS ?

PRÉCISIONS SUR LA FABRICATION ET LA DATATION DES MONNAIES

- On distingue les monnaies « frappées » des monnaies « coulées » (dénommées « potins » par les numismates).

Pour les monnaies frappées, le flan de métal était placé entre deux coins (le coin d'enclume et le coin de revers) et comprimé à l'aide d'un marteau pour l'empreindre simultanément sur ses deux faces (voir croquis ci-contre, GRUEL/1989 page 164). Actuellement, on admet un processus plus complexe utilisant la technique de la cire perdue.

Cette technique de fabrication explique pourquoi les décors des monnaies gauloises sont systématiquement décentrés et parfois incomplets.



A l'opposé, les potins n'avaient pas ces imperfections puisqu'ils étaient coulés en chapelet dans des moules bivalves où étaient empreints en creux les dessins monétaires. Ces monnaies étaient en bronze; un ajout de plomb favorisait la fluidité de l'alliage.

➤ Les bronzes coulés ou potins apparaissent durant La Tène C2 (milieu du II s. av. J.-C.).

Ensuite, les bronzes frappés, d'abord anépigraphes, commencent à circuler durant La Tène D1 (fin du II s. - début du I s. av. J.-C.).

Puis sont émis les bronzes frappés épigraphes (à légende, au nom de « chefs » ou de magistrats monétaires) dont la circulation est surtout effective à partir de la guerre des Gaules.

L'inventaire des monnaies gauloises trouvées aux Côtes par P. Eychart se compose donc de :

- Deux bronzes coulés ou potins, du type « au long cou ».
- Six bronzes frappés anépigraphes : quatre « au renard », deux bituriges « au cheval et aux trois annelets ».
- Deux bronzes frappés épigraphes : une monnaie à légende ADCANAVNOS et une autre à légende IIPOS « à la cigogne ».

CATALOGUE DES MONNAIES : TABLEAU / PHOTOS / DESCRIPTIONS / ART ET SYMBOLES / DATATIONS ORIGINES DIFFUSIONS

MONNAIES GAULOISES DES COTES DE CLERMONT INVENTORIEES AU MUSEE BARGOIN

Référence Bargoin	Type	métal	diamètre	épaisseur	poids	
2004.4.1	Monnaie au renard arverne	bronze	13 mm	2 mm	1,53 g	LT XI 3966 – 3969 BN 3963 -3981
2004.4.2	Potin au long cou arverne	bronze	15 mm	3 mm	2,73 g	
2004.4.3	Bituriges cubi	bronze	18 mm	3 mm	3,16 g	BN 4199 – 4211 NASH 542 - 545 pl 22
2004.4.4	Bituriges cubi	bronze	18 mm	3 mm	3,70 g	BN 4199 - 4211
2004.4.5	Monnaie au renard arverne	bronze	11 mm	2,5 mm	0,95 g	LT XI 3966 – 3969 BN 3963 -3981
2004.4.6	IIPOS à la cigogne arverne	bronze	14 mm	1,5 mm	0,75 g	LT XII 3952 BN 3950 - 3962
2004.4.7	Monnaie au renard arverne	bronze	11 mm	2,5 mm	1,28 g	LT XI 3966 – 3969 BN 3963 -3981
2004.4.8	Monnaie au renard arverne	bronze	15 mm	2 mm	1,34 g	LT XI 3966 – 3969 BN 3963 -3981
2004.4.9	ADCANAUNOS	bronze	13 mm	2 mm	0,98 g	LT XII 3868 BN 3865 - 3883
2004.4.10	Potin au long cou arverne	bronze	15,7 mm	3 mm	2 g	G GENTRIC 1981 p 39 45 pl XV DT 3391
2004.4.11	Pastille de plomb					

LT : Atlas de monnaies gauloises d'Henri de La Tour

BN : Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale

DT : Nouvel atlas des monnaies gauloises de Delestrée et Tache

Droit

Revers



2004-4-1 Monnaie au renard

Droit

Revers



2004-4-2 Potin au long cou



2004-4-3 Bituriges cubi



2004-4-4 Bituriges cubi



2004-4-5 Monnaie au renard



2004-4-6 IIPOS à la cigogne



2004-4-7 Monnaie au renard



2004-4-8 Monnaie au renard



2004-4-9 Adcanaunos



2004-4-10 Potin au long cou

Photos : A.S.C.O.T., avec l'aimable autorisation de la Ville de Clermont-Ferrand.

Nous remercions tout spécialement Mme Chantal LAMESCH, Conservatrice du Musée Bargoin.

Les monnaies gauloises des Côtes sont usées et difficilement lisibles (voir photos page précédente); c'est pourquoi nous avons choisi de reproduire des dessins d'exemplaires référencés dans différents catalogues.

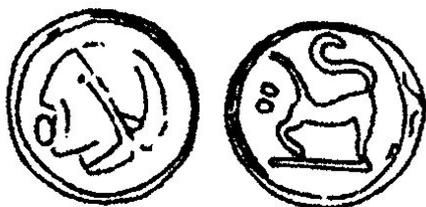
En ce qui concerne la symbolique de l'art celte, il ne peut s'agir que d'hypothèses, les gaulois ne nous ayant pas laissé d'écrit, et les auteurs grecs et latins ne s'étant point intéressés au répertoire artistique « barbare ». Par conséquent, nous nous sommes principalement appuyés sur les travaux de V. Kruta, incontestablement le meilleur spécialiste français du monde celte protohistorique.

1 - Potin « au long cou »

DESCRIPTION (GRUEL – 2007)

Droit : Tête casquée à gauche.

Revers : Quadrupède à long cou à gauche, tête représentée par deux globules, queue recourbée en esse au-dessus du dos, ligne de sol.



UMR 8546



ART ET SYMBOLES

L'art laténien tend vers l'abstraction des formes, à l'image de la tête du quadrupède suggéré par deux globules, et un bestiaire fabuleux y est abondamment représenté. Par exemple, sur certains vases peints découverts sur le site d'Aulnat, des animaux fantastiques, aux formes élégamment allongées, ont été figurés (Voir dessin ci-dessus).

DATATION ORIGINE DIFFUSION

Les potins « au long cou » commencent à circuler à La Tène C2, au milieu du II s. av. J.-C.

Dans une parcelle attenante à l'entrée du sanctuaire de Corent, l'équipe de M. Poux a mis en évidence, sous la forme de deux ratés de coulées, deux potins « au long cou » en cours de fabrication. Cette découverte remarquable apporte ainsi la preuve de leur émission sur l'*oppidum* de Corent.

On pouvait déjà le soupçonner à la lumière des prospections et fouilles archéologiques officielles puisque le site de Corent se distingue comme étant leur principal lieu de découverte (263 à la date de 2007), loin devant les sites plus anciens d'Aulnat (38), et plus récents de Gondole (4) ou Gergovie-Merdogne (3).

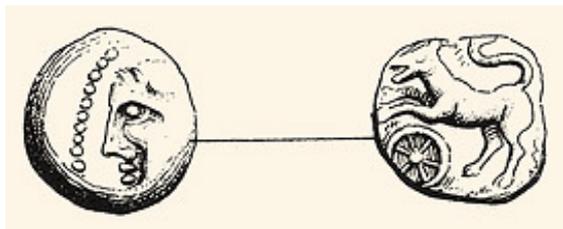
Leur zone de diffusion s'étendait d'Auvergne jusque dans la basse vallée du Rhône.

2 – Monnaie « au renard »

DESCRIPTION (GRUEL/DEBERGE – 2009)

Droit : Tête à gauche.

Revers : Renard, queue relevée au-dessus [parfois roue en dessous].



LT 3966-3969

Les quatre monnaies découvertes par P. Eychart sont trop usées pour permettre de distinguer une éventuelle roue sous l'animal.

ART ET SYMBOLES

Le revers des monnaies « au renard » pourrait représenter, en la « personne » de l'animal, un emblème dynastique. Le nom du potentat arverne « Luern » (avant 120 av. J.-C.) serait en effet apparenté au latin « lupus » dont la signification est « renard » ou « petit loup » (POUX - 2005).

La roue aurait probablement une signification en rapport avec l'astre solaire. Elle pourrait également renvoyer au char, marque de domination aristocratique et militaire des élites gauloises jusqu'au II s. av. J.-C. L'« ethnologue » grec Posidonius d'Apamée (v. 135 – 51 av. J.-C.) décrit ainsi Luern, monté sur son char, jetant des monnaies d'or et d'argent à la populace. Des débris métalliques d'éléments de char ont d'ailleurs été découverts lors des fouilles récentes du sanctuaire de Corent.

DATATION ORIGINE DIFFUSION

Les monnaies « au renard » apparaissent durant La Tène D1 à l'extrême fin du II s. ou au début du I s. av. J.-C. Il s'agit, avec ceux du type « au cheval-cheval », des premiers bronzes frappés arvernes.

Ces monnaies, émises en grande quantité, ont été découvertes à plus de 95 % sur le plateau de Corent. 470 y étaient répertoriées en 2007.

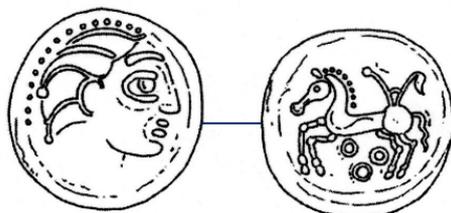
Leur circulation était exclusivement locale, ne dépassant guère les limites du bassin clermontois et ses abords immédiats, se concentrant sur l'*oppidum* de Corent, spécialement dans l'enceinte du sanctuaire où plus de 200 exemplaires ont été recueillis.

3 – Monnaie des Bituriges cubi « au cheval et aux trois annelets »

DESCRIPTION (GRUEL – 2007)

Droit : Tête à droite ou à gauche, chevelure divisée en grosses mèches se terminant en volute.

Revers : Cheval à gauche, doubles ailes sur la croupe, trois annelets pointés entre les jambes.



UMR 8546

Sur les deux monnaies des Côtes, la tête « regarde » à gauche.

ART ET SYMBOLES

Le cheval, très souvent présent au revers des monnaies gauloises, outre qu'il qualifie le statut de son émetteur, à savoir son appartenance à la « classe » des nobles, les *equites* de César, serait également lié à la course du Soleil.

Les « ailes », qui évoquent un A renversé, pourraient plus exactement être la représentation abstraite d'un oiseau. En effet, sur d'autres types monétaires bituriges, dont le décor du revers représente également un cheval et trois annelets, un oiseau figure au-dessus de l'équidé (statères LT 4147 à légende ABVDOS, LT 4173, LT 4175). Du reste, le cheval ailé représenté sur les monnaies gauloises s'inspire directement du Pégase de la mythologie grecque dont les ailes ne sont pas positionnées et représentées de cette façon (voir notamment les types monétaires bituriges figurant une tête de loup au droit et Pégase au revers, BN 4220-4277).



LT 4147



LT 4173

DATATION ORIGINE DIFFUSION

Ce type monétaire figure parmi les dernières séries bituriges de bronzes anépigraphes à avoir été frappées. Elles ont été émises dans la première moitié du I s. av. J.-C.

La présence de deux monnaies bituriges dites « au cheval et aux trois annelets », parmi les monnaies gauloises des Côtes, n'est pas surprenante. Les monnaies bituriges sont, en effet, parmi les monnaies exogènes les plus représentées sur les sites laténiens locaux.

A Corent, les liens étroits que le peuple Arverne entretenait avec celui des Bituriges cubi sont notamment attestés par la découverte exceptionnelle (en 1844) d'un coin de revers monétaire biturige ! (ayant servi à la frappe d'une monnaie d'argent de type BN 4102).

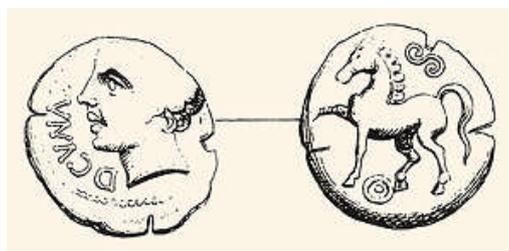
Ces monnaies ont largement circulé en Gaule, notamment dans le sud méditerranéen (Bouches du Rhône, Vaucluse, Hérault...).

4 – Monnaie à légende ADCANAVNOS

DESCRIPTION (GRUEL – 2007)

Droit : ADCANAVNOS, tête juvénile à gauche, aux cheveux bouclés, légende devant, grènetis.

Revers : Cheval marchant à gauche, esse au-dessus, annelet pointé [ou pentagramme] au-dessous.



LT 3868

ART ET SYMBOLES

ADCANAVNOS (Ad-canauo-nos) signifierait « le jeune animal, le jeune loup, le petit loup » et par extension « le jeune guerrier » (DELAMARRE – 2001). Cette dénomination renvoie directement au sens de « Luern » et renforce la signification dynastique du « renard » ou « jeune loup » (POUX – 2005).

L'esse représentée ici au-dessus du cheval (voir également la queue du quadrupède sur le potin « au long cou ») est un motif omniprésent dans l'art celte. Ce symbole abstrait, qui remonte à l'Europe préhistorique du VI e. millénaire, pourrait avoir eu pour les gaulois une signification solaire, symbolisant la course annuelle du Soleil – en dessinant des spirales croissantes puis décroissantes – pendant les deux parties de l'année, entre les solstices.

L'esse pourrait également évoquer la double feuille de gui, végétation symbolisant la lumière se maintenant pendant l'hiver.

DATATION ORIGINE DIFFUSION

Les monnaies à légende ADCANAVNOS sont les monnaies arvernes à avoir le plus circulé à l'époque de la guerre des Gaules. Elles auraient été émises aux alentours de 60 av. J.-C.

Ces monnaies (existant également en argent) ont incontestablement été frappées sur l'*oppidum* de Corent. Il s'agit, en effet, d'une des rares occurrences archéologiques réunissant absolument toutes les preuves de la présence d'un atelier monétaire sur le site :

- Le nombre record de monnaies découvertes (152 exemplaires à la date de 2007) donne déjà une première indication (pour comparaison 17 monnaies trouvées sur le site de Gondole, 38 à Gergovie-Merdogne).
- Mais ce sont plusieurs coins monétaires ou matrice ayant servi à la frappe de ces monnaies qui permettent réellement de l'affirmer :
 - Un coin de revers, trouvé en 1886, connu par un dessin paru dans la *revue archéologique*.
 - Un coin de droit découvert lors des fouilles en 2007.

- Un fragment d'une matrice cylindrique, trouvé en prospection, cette matrice ayant servi à la fabrication d'un coin de revers (c'est-à-dire à empreindre le coin en négatif).

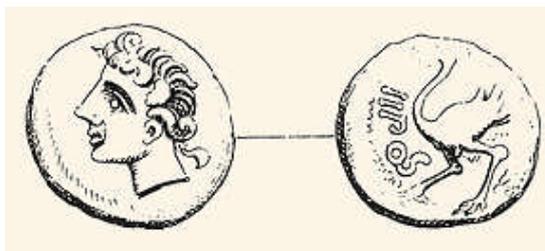
Leur zone de diffusion ne paraît guère avoir dépassé les limites du territoire arverne, si ce n'est les 14 exemplaires référencés du site d' « Alésia » (FISCHER/GRUEL – 2001).

5 – Monnaie à légende IPOS « à la cigogne » (ou EPOS)

DESCRIPTION (GRUEL/DEBERGE – 2009)

Droit : Tête nue à gauche, grènetis, M devant la tête.

Revers : Echassier à gauche, devant légende IPOS.



LT 3952

ART ET SYMBOLES

EPOS (IPOS) signifie simplement « cheval » (DELAMARRE – 2001) – voir plus haut pour sa symbolique. De nombreux chefs gaulois ont un nom basé sur ce thème : par exemple l'arverne Epasnactus « grand ami du peuple romain » (B.G. VIII-XLIV) ; et l'éduen Eporédorix, l'un des quatre chefs de l'armée de secours d'Alésia (B.G. VII-LXXVI).

L'échassier représenté sur le revers de la monnaie pourrait représenter une grue (plutôt qu'une cigogne). C'est, en effet un des rares oiseaux identifiable avec certitude dans le répertoire artistique laténien. Les oiseaux aquatiques sont associés au déplacement du disque solaire, et ceci dès l'âge du Bronze.

DATATION ORIGINE DIFFUSION

Les monnaies à légende IPOS présentent un module voisin des monnaies « au renard » et leur émission serait donc de peu postérieure à ces dernières. Elles ne circuleraient plus guère au milieu du I s. av. J.-C.

Corent est le site où ces monnaies sont les plus nombreuses (89 à la date de 2007) et 18 exemplaires ont été répertoriés sur l'*oppidum* de Gondole.

Leur diffusion, comme d'autres monnaies arvernes (par exemple le potin au long cou), a du être importante dans le midi de la Gaule. Elles y sont en effet bien représentées (plusieurs exemplaires trouvés à Nîmes, Avignon, St Rémy- de- Provence), plus particulièrement sur le territoire des Volques arécomiques (Gard, Hérault).

6 – La pastille de plomb

Lors des fouilles récentes du sanctuaire de Corent, une petite balance a été retrouvée intacte avec son fléau et ses deux plateaux.

Cet objet était utilisé pour les opérations demandant une très grande précision comme l'orfèvrerie et dans notre cas la production monétaire : découverte dans un secteur d'émission de monnaies, elle était environnée de nombreuses pastilles de plomb. Celles-ci ont pu servir de poids ou bien de matière première pour la fusion des alliages (POUX – 2005).

La pastille de plomb découverte sur l'*oppidum* des Côtes pourrait donc être en relation avec la production de monnaies. Il n'est évidemment pas question de bâtir des hypothèses hasardeuses sur un unique exemplaire référencé mais sa présence n'est sûrement pas fortuite.



SIMPLES RÉFLEXIONS SUR LES MONNAIES GAULOISES DES CÔTES

Le lot monétaire gaulois du site des côtes de Clermont présente un faciès homogène qui paraît contemporain de celui de Corent. Ainsi :

- Les Côtes sont un des rares endroits où ont été découvertes plusieurs monnaies « au renard ». Ce type de monnaie est le plus représenté à Corent.
- Les potins « au long cou », premières monnaies fabriquées sur le site de Corent, les monnaies à légende ADCANAVNOS, les récurrentes monnaies « au renard » ainsi que les monnaies à légende IIPOS **figurent parmi les six types majoritaires du site de Corent.**

Même si le nombre de monnaies gauloises peut apparaître comme insuffisant pour être forcément représentatif, il n'en demeure pas moins que sa grande homogénéité autorise à s'interroger.

En effet, le mobilier archéologique laténien trouvé sur les Côtes, essentiellement de nature céramique, serait principalement daté de La Tène C (III – II s. av. J.-C.), le matériel datant du I s. av. J.-C. étant faiblement représenté. Hors, John Collis, cofondateur de l'ARAFa, a mis en évidence, dans une contribution intitulée « *The second battle of Gergovia : a british perspective* » (novembre 2000), la contradiction suivante :

« *Most of the pottery seems to date from La Tène C (Guichard, pers. Comm...), as on the plateau distinctive sherds such as jatte d'Aulnat, and painted wares typical of D1 are absent. More surprisingly, Dressel 1 amphorae seem to be rare or absent; all of this would support an early date for the occupation. In contrast, there are two Nauheim brooches typical of D1, and the majority of the coins, including those definitively from the plateau, are contemporary with Corent (e.g. The au renard type), and so dateable to late D1 or D2* ».

« *La plupart des poteries semble dater de La Tène C (Guichard, communication personnelle), et sur le plateau des tessons caractéristiques comme ceux de la jatte d'Aulnat ainsi que des céramiques peintes typiques de La Tène D1 sont absents. Plus surprenant, les amphores Dressel 1 semblent être rares ou absentes; tout ceci plaiderait pour une occupation précoce. En revanche, il y a deux fibules de Nauheim typiques de La Tène D1, et la majorité des monnaies, comprenant celles dont on est sûr qu'elles viennent bien du plateau, sont contemporaines de Corent (voir le type au renard), et de ce fait datables de la fin de La Tène D1 ou de La Tène D2* ».

- ❖ Cette apparente incohérence archéologique ne permet d'envisager que deux solutions :

- Soit les datations des vestiges laténiens sont incorrectes et donc à reprendre.
- Soit, plus vraisemblablement, les datations sont correctes mais **les travaux archéologiques n'ont pas été suffisants à ce jour pour permettre un diagnostic exact et précis des périodes d'occupation de l'oppidum des Côtes de Clermont.**

- Philippe GRAS -

BIBLIOGRAPHIE

DEBERGE YANN (DIRECTION)

2009 : Le Cendre / Gondole 2008 - Recherche aux abords de l'oppidum (4) – Le faubourg artisanal gaulois (rapport intermédiaire de fouille pluriannuelle)

DELAMARRE XAVIER

2001 : Dictionnaire de la langue gauloise (éditions Errance – Paris)

DE LA TOUR HENRI

1892 : Atlas de monnaies gauloises (librairie Plon – Paris)

DEPEYROT GEORGES

2004a : Le numéraire celtique (III) - De l'Atlantique aux Arvernes (collection Moneta n° 36 – éditions Moneta – Wetteren Belgique)

2004b : Le numéraire celtique (IV) – Bituriges, Eduens, Séquanes, Lingons (collection Moneta n°41 – éditions Moneta – Wetteren Belgique)

EYCHART PAUL

1969 : Préhistoire et origines de Clermont (éditions Volcans – Clermont-Ferrand)

1987 : La bataille de Gergovie – Les faits archéologiques – Les sites – Le faux historique (éditions Créer – Nonette)

Cahiers de fouilles

FISCHER BRIGITTE et GRUEL KATHERINE

2001 : Catalogue des monnaies gauloises – dans « Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont Auxois (1991-1997) » (Direction M. Reddé et S. von Schnurbein) – Tome 2 : Le matériel (pages 21 à 67) – (éditions de Boccard – mémoire de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres – Paris)

GRUEL KATHERINE

1989 : La monnaie chez les gaulois (collection des Hespérides – éditions Errance – Paris)

2008 : La monnaie des Arvernes (dans « L'archéologue – Archéologie nouvelle n°95 avril-mai 2008 – Numéro spécial « Les Arvernes peuple celtique d'Auvergne – pages 58, 59)

GRUEL KATHERINE et POPOVITCH LAURENT

2007 : Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte (collection Bibracte n°13 – Centre archéologique européen – Glux-en-Glenne)

KRUTA VENCESLAS

2000 : Les Celtes – Histoire et dictionnaire – Des origines à la romanisation et au christianisme (éditions Robert Laffont – Paris)

2004 : Les Celtes (éditions du Chêne / Hachette Livre – Paris)

MURET ERNEST et CHABOUILLET ANATOLE

1889 : Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale (Ministère de l'Instruction publique et des Beaux Arts - librairie Plon – Paris)

POUX MATTHIEU

2005 : Convergence et confrontation – Processus d'urbanisation et conquête romaine en territoire arverne (Mémoire HDR – Université d'Aix-en-Provence)

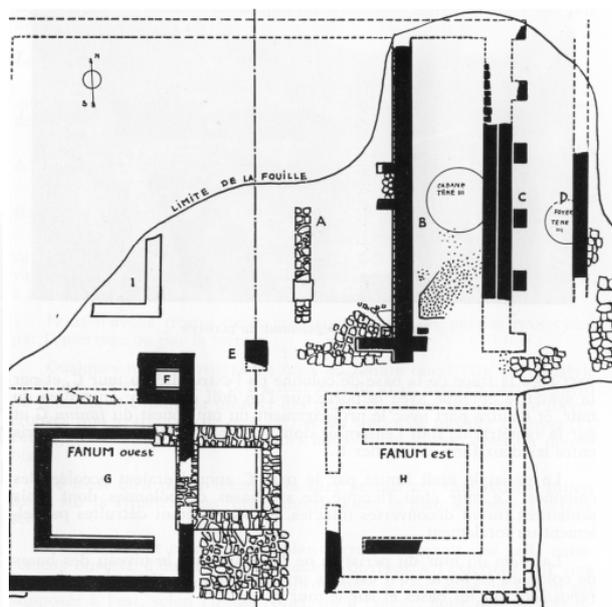
POUX MATTHIEU (DIRECTION)

2008 : Corent – Oppidum et sanctuaire (III) – Fouille programmée pluriannuelle du Puy de Corent / Communes de Corent et Veyre-Monton, Puy-de-Dôme (Campagne 2007 – Rapport final d'opération)

PROVOST MICHEL et MENNESSIER-JOUANNET CHRISTINE (DIRECTION)

1994 : Carte Archéologique de la Gaule – Le Puy-de-Dôme 63/2 (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres / diffusion Fondation Maison des Sciences de l'Homme)

B : mur d'une grande *cella*,
C : mur du péristyle avec ses bases de colonnes,
D : mur du péribole,
E : pilier central,
F : construction indéterminée,
G : *fanum* (chapelle) ouest,
H : *fanum* est. L'ensemble occupe un plan carré de 26,5 mètres de côté.



Plan du temple des Côtes

Les rendez-vous de l'ASCOT

1- Attendre la réforme.

Le 31 mars 2009, le Président du Conseil général, M. GOUTTEBEL, nous a accordé un entretien dans un esprit très convivial au cours duquel nous avons exprimé nos préoccupations sur l'environnement et l'archéologie avec, notamment, la mise à jour du plan archéologique départemental.

Nous avons eu l'assurance que rien ne serait fait sans consultation de toutes les parties concernées y compris l'ASCOT. Malheureusement la réforme territoriale n'étant pas finalisée, nous ignorons ce que seront les compétences et les moyens alloués au département.

Une réunion est prévue avec M. DECOMBAS, responsable de la Commission du Patrimoine départemental, le 17 mars prochain où seront abordés les problèmes de l'archéologie des Côtes.

2- Partis sans répondre.

Le 6 avril 2009, Mme COURTILLE avait obtenu, de M. le Préfet SCHMITT, un rendez-vous qui suivait l'un de nos courriers concernant le devenir archéologique des Côtes et la reprise de son classement à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques.

Nous avons apprécié la disponibilité et l'écoute qu'il nous a accordées lors d'un entretien très agréable. Au terme de celui-ci, M. le Préfet, bien que connaissant l'imminence de son départ, nous déclara rechercher les possibilités pour réexaminer la situation, avec l'engagement de nous répondre par écrit.

C'est M. le secrétaire général VEAU qui devait « sortir » le dossier, rechercher une solution et donner une réponse. Rencontré dans les semaines qui suivirent, il a laissé notre demande sans suite. Monsieur le secrétaire général a, à son tour quitté notre région...

3- A l'écoute.

Le 26 septembre, lors de notre rencontre avec M. ADENOT, président du Grand Clermont, en présence de Mme LUCIANI, directrice du SEPAC (Syndicat d'Etude et de Programmation de l'Agglomération Clermontoise) et de M. BERNARD, conseiller délégué, nous avons pu longuement échanger sur les aspects du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) traitant du tourisme culturel.

Ses orientations générales nous satisfont, par exemple la valorisation de la période gauloise et gallo-romaine avec notamment la création d'un espace muséographique et scientifique. En ce qui concerne le site de « Gergovie », nous avons fait remarquer que sa valorisation ne pouvait se concevoir sans prendre en compte les sites archéologiques environnants (dont les Côtes) permettant de reconstituer le passé historique de l'agglomération.

Nous avons rappelé à M. ADENOT l'importance de l'ensemble des Côtes et de Chanturgue pour la compréhension des processus et raisons qui ont conduit à la fondation d'une ville nouvelle, Augustonemetum. Nous avons également souhaité que les élus clermontois (et plus généralement de Clermont-Communauté) s'impliquent autant que ceux de Gergovie-Val d'Allier et manifestent un peu plus d'intérêt pour l'archéologie de leur secteur.

Devant nos inquiétudes concernant les fouilles préventives sur la ZAC de Trémonteix, M. ADENOT nous informait qu'à la suite de la phase de diagnostic, des fouilles complémentaires devraient avoir lieu en 2010 sans plus de précision.

A l'issue de cet échange, nous avons eu le sentiment d'avoir été écoutés attentivement ; la suite nous dira si nous avons été entendus.

4- Entretien vite expédié.

Succédant à M. GARDES, M. AUBY est, depuis 2009, responsable du dossier concernant l'aménagement des Côtes à Clermont-Communauté. C'est à ce titre que nous avons rendez-vous le 30 octobre 2009 en Mairie de Cébazat.

Nous avons évoqué le problème récurrent des véhicules à moteur et demandé si un groupe de travail, auquel nous souhaitons participer, était constitué, ou envisagé, pour l'aménagement du carreau de l'ancienne carrière et l'ensemble du plateau des Côtes.

M. AUBY nous indiqua, sans préciser leurs emplacements, que plusieurs sites étaient envisagés pour accueillir motos et quads. Quant au groupe de travail, nous n'avons pas obtenu de réponse. L'entretien s'est terminé rapidement en nous laissant une désagréable impression, celle de ne pas être entendus.

Il est sans doute difficile de cumuler les fonctions de Maire, de vice-président du Conseil général et de Clermont-Communauté, et d'être à l'écoute d'une association qui n'est pas établie dans sa circonscription. C'est regrettable car ce sont des problèmes qui concernent la collectivité.

A ce jour, quads et motos continuent en toute impunité la destruction des Côtes profitant ainsi d'un « droit » acquis par passivité des décideurs.

5- De bons échanges.

M. BIANCHI, adjoint à la culture de la ville de Clermont-Fd, nous a reçus longuement les 11 janvier et 10 février 2010. Nous lui avons préalablement remis un document rappelant les différents problèmes en suspens ainsi que les retards pour la mise en œuvre des orientations du schéma de développement culturel de Clermont-Communauté.

M. BIANCHI nous a rappelé les compétences de Clermont-Communauté ainsi que les siennes, et apporté des précisions sur les points que nous avons abordés :

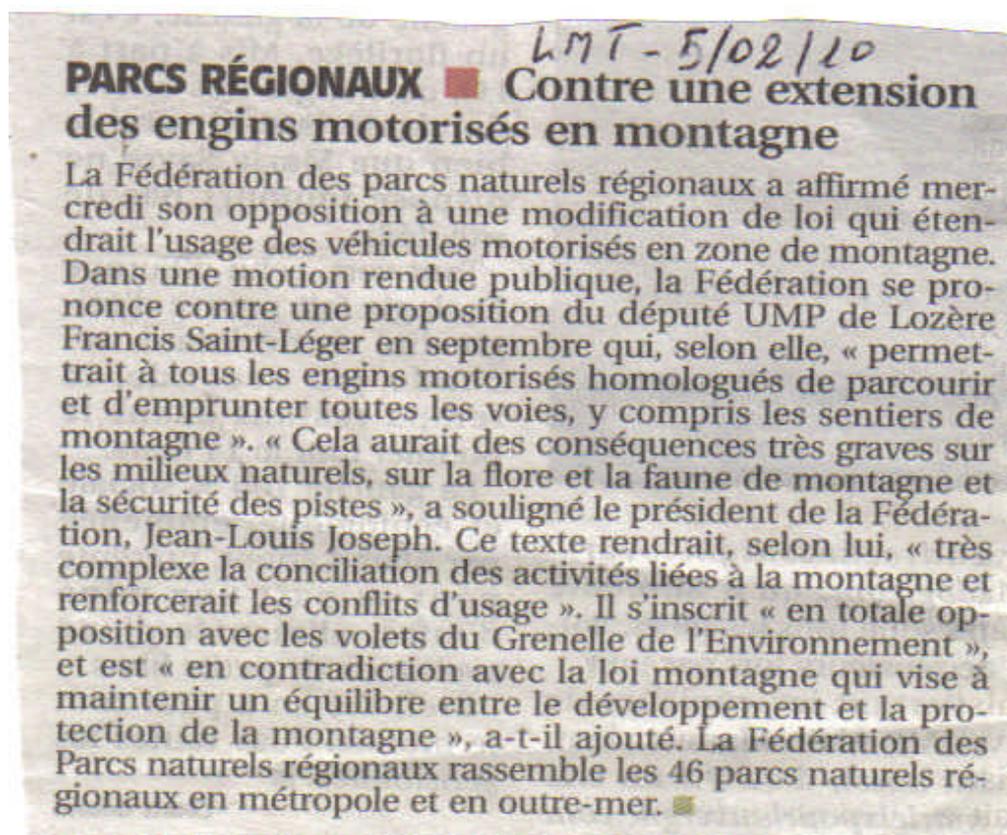
- En ce qui concerne le centre muséographique et scientifique, initialement prévu à l'horizon 2013, aucune réflexion ne devrait être engagée avant que ne soit réglé le problème de la Grande Bibliothèque, pas avant 4 ou 5 ans et peut-être au delà. Aucun site n'est exclu à priori pour son implantation.

- Le dispositif d'accompagnement pour « appel à projet », en vue de soutenir un projet de recherche archéologique, ne peut permettre de financer des fouilles mais plutôt une aide à la communication, à la médiatisation (expo. temporaires au musée Bargoin...).

- Quant au groupe de travail pour l'aménagement des Côtes, ce n'est pas dans ses attributions.

Concernant nos principaux objectifs, notamment le classement des Côtes et Chanturgue, la prise d'un nouvel arrêté pour ce classement serait, pour lui, justifié. Nous lui avons également fait part du manque d'informations et de communication sur les résultats de la phase de diagnostic du site de Trémonteix.

Bonnet d'âne au député (sans commentaire)



Un nouvel oppidum.

A MOULAY, en Mayenne, suite à un aménagement routier en 2004, un site archéologique remarquable situé sur un promontoire granitique a été identifié comme étant un vaste oppidum gaulois.

Les fouilles du site viennent de débiter sur une surface de 11 ha. Aucun problème semble-t-il de financement, la DRAC régionale n'a pas évoqué « *de maigres forces* » ni déclaré que certains secteurs pouvaient être « *mal conservés* »...

Un département qui a beaucoup de chance !

Un livre sur Pierre de Nolhac.

Pierre de NOLHAC né à Ambert (1859-1936) érudit et poète, conservateur du château de Versailles durant 30 ans, académicien...avait manifesté avec Auguste AUDOLLENT, Etienne CLEMENTEL, Pierre MARCOMBES, Maurice BUSSET et bien d'autres leurs doutes sur la vérité historique et officielle du lieu de la bataille de Gergovie.

Son arrière-petite-fille, Claire SALVY, passionnée de psychologie, de généalogie et d'histoire contemporaine, a souhaité marquer le cent cinquantième de la naissance de son aïeul en publiant le fruit de ses recherches.

La présentation de son ouvrage doit se faire à Clermont puis à Riom.

Assemblée générale de L'ASCOT

Notre assemblée générale se tiendra le mercredi 7 avril, à 19h, à la maison de quartier, rue Abbé Prévost. Elle terminera ainsi la semaine du développement durable organisée par la municipalité.

Nous ferons le point sur les actions entreprises en rappelant nos objectifs.

Vers 20h30, M. Gilles THEBAUD, directeur des Herbiers Universitaires, nous présentera en vidéo projection « Des communautés végétales aux milieux naturels : une approche de la biodiversité et de ses problèmes dans la région clermontoise ». Durée prévue, 30 mn.

Le pot convivial traditionnel clôturera nos travaux.

Problème sur notre adresse mail

Notre adresse é-mail : ascot@gergovie.fr rencontre actuellement des difficultés, et nous nous en excusons. Nous vous demandons de ne plus l'utiliser, vous serez informés par mail de sa remise en service.

Bulletin d'abonnement à "La Chronique de l'Oppidum"

à retourner à

ASCOT, 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite recevoir « La Chronique de l'Oppidum ».
Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros)

Bulletin d'adhésion à l' "ASCOT"

Tél. 04.73.37.12.91 – e-mail : ascot@gergovie.fr

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite adhérer à l'ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.

Adhésion annuelle : 16 €

Membre bienfaiteur (30 € ou plus)